

Directeur Délégué Aux Formations  
Professionnelles et Technologiques  
Affaire suivie par :  
Stéphane TISSOT  
Tél : 04 79 81 02 18  
Mél : [stephane.tissot@ac-lyon.fr](mailto:stephane.tissot@ac-lyon.fr)

113 rue du 5<sup>e</sup> RTM  
01306 BELLEY Cedex

## **TAXE d'apprentissage Campagne 2024**

Objet : Taxe d'apprentissage campagne 2024

Madame, Monsieur,

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, nos établissements, le lycée général/technologique et le lycée professionnel de Belley ont fusionné.

Cette fusion administrative était le préalable à la restructuration complète du Lycée par la Région, avec réunion de toutes les informations sur le même site.

Le versement par les entreprises de la Taxe Apprentissage permet d'améliorer les plateaux techniques de la voie professionnelle, essentiels à une formation de qualité pour nos élèves.

Ainsi la somme collectée l'année dernière a permis d'acquérir :

- Des robots MBOT2
- Une carte Automate
- Une armoire de lingerie

La plateforme  est mise à disposition des entreprises pour flécher l'établissement de votre choix. En désignant le lycée Polyvalent du BUGÉY, vous contribuerez de manière efficace à la formation de nos élèves, vos collaborateurs de demain sur le territoire du bas BUGÉY. Votre cabinet comptable sera en mesure de vous conseiller.

Rendez-vous sur la plateforme SOLTéA pour flécher notre établissement :

<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

Informations utiles sur notre site :

<https://bugey.ent.auvergnerhonealpes.fr/le-lycee/taxe-d-apprentissage-contribution-unique-/>

**Le lycée Polyvalent du BUGÉY est habilité à percevoir la solde de la Taxe d'apprentissage :**

**Siret LPO: 190 100 107 00019 Code UAI : 0010010F Code UAI1 : TLPU003**

Madame La Provisseure  
Liliane LYONNAIS